

# VILLE D'AVION

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Consultation selon la procédure adaptée en application des articles R. 2123-1 à R. 2123-8 du Code de la Commande Publique

**Identification de l'Organisme qui passe le marché :**

Mairie d'AVION - Place Jacques Duclos - 62210 AVION

☎ 03.21.79.44.79 - 📠 03.21.67.75.81 Courriel : [marchespublics@ville-avion.fr](mailto:marchespublics@ville-avion.fr)

**Objet du marché :** Marché à bons de commande relatif à la à la fourniture et la livraison de produits d'entretien destinés aux services techniques municipaux

La présente consultation concerne le marché à bons de commande relatif à la fourniture et la livraison de produits d'entretiens destinés aux différents services techniques municipaux pour le nettoyage courant des locaux.

**Lieu(x) d'exécution :**

Les différents sites mentionnés au CCTP  
62 210 AVION

**Code CPV**

Code principal	Description
39830000-9	Produits de nettoyage

**DUREE**

Le délai d'exécution des prestations est fixé au CCAP et ne peut en aucun cas être modifié.

**Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :**

Critères	Pondération
<b><u>1-Valeur technique</u></b> Le critère « Valeur technique », noté sur 60 points, sera apprécié selon les sous- ritères énoncés ci-dessous et sur la base du mémoire technique remis par le candidat dans le cadre de son offre :	60

<p><b>1.1- Diversité et qualité des produits</b></p> <p>Le sous-critère « <i>Diversité et qualité des produits</i> » noté sur 40 points, sera évalué sur la base de la présentation des produits proposés au BPU et aux catalogues, appréciées au travers des fiches techniques détaillées et des échantillons demandés (concernant les produits considérés d'utilisation à risques, les fiches techniques devront impérativement préciser les données d'utilisation et de sécurité).</p>	40
<p><b>1.2- Moyens humains mis en oeuvre pour la livraison dont référent</b></p> <p>Le sous-critère « <i>Moyens humains mis en oeuvre pour la livraison dont référent</i> » noté sur 10 points, sera évalué sur la base de la présentation dans le mémoire technique des éléments suivants :</p> <p>Détail des moyens humains  Désignation et présentation du référent</p>	10
<p><b>1.3- Contenu des fiches protocoles de nettoyage et désinfection</b></p> <p>Le sous-critère « <i>Contenu des fiches protocoles de nettoyage et désinfection</i> » noté sur 5 points, sera évalué sur la base de la présentation de ces éléments dans le mémoire technique.</p>	5
<p><b>1.4- Programme et contenu de la formation à la correcte utilisation des protocoles d'entretien et à la bonne appropriation des produits et matériels</b></p> <p>Le sous-critère « <i>Programme et contenu de la formation à la correcte utilisation des protocoles d'entretien et à la bonne appropriation des produits et matériels</i> » noté sur 5 points, sera évalué sur la base de la présentation de ces éléments dans le mémoire technique.</p>	5

**Précisions concernant la valeur Technique**

Chaque point analysé sera apprécié par l'échelle de notation suivante :

Appréciation	% des points attribués
Non répondu	0%
Insuffisant	20%
Partiellement Insuffisant	40%
Suffisant	60%
Bon et avantageux	80%
Très Intéressant	100%

**Non Répondu** : Le Candidat n'a pas fourni l'information ou le document non éliminatoire demandé par rapport à un critère fixé.

**Insuffisant** : Le Candidat a fourni l'information ou le document par rapport à un critère fixé, mais dont le contenu ne répond pas aux attentes.

**Partiellement Insuffisant** : Le Candidat a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, mais dont le contenu ne répond qu'en partie aux attentes.

**Suffisant** : Le Candidat a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé et dont le contenu répond aux attentes minimales, mais qui ne présente aucun avantage particulier par rapport aux autres candidats.

**Bon et avantageux** : Le Candidat a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé et dont le contenu répond aux attentes et qui présente un minimum d'avantages particuliers par rapport aux autres candidats, ceci sans verser dans la sur-qualité ou la surqualification.

**Très intéressant** : Le Candidat a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé et dont le contenu répond aux attentes et qui présente de nombreux avantages particuliers par rapport aux autres candidats, ceci sans verser dans la sur-qualité ou la surqualification.

## **2-Prix des prestations**

40

Le critère « Prix des prestations », noté sur 40 points, sera apprécié au regard du Bordereau de prix unitaire. Le Pouvoir Adjudicateur s'appuiera sur un Devis quantitatif estimatif masqué, sur la base des prix du Bordereau de Prix Unitaire.

La simulation n'a aucune valeur contractuelle, elle sert uniquement à l'analyse du critère.

**Note = 40 x MOMD/MOJ**

Dans laquelle:

- MOMD : Montant de l'offre la moins-disante
- MOJ : Montant de l'offre jugée.

La note ainsi obtenue sera arrondie à 2 chiffres après la virgule.

Les arrondis seront traités de la manière suivante :

Si la troisième décimale est comprise entre 0 et 4 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est inchangée (arrondi par défaut).

-Si la troisième décimale est comprise entre 5 et 9 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est augmentée d'une unité (arrondi par excès).

**Date limite de réception des offres : Mercredi 7 Février 2024 à 12h00**

Le Dossier de Consultation des Entreprises est disponible gratuitement par téléchargement, il est mis à disposition des opérateurs économiques par voie électronique à l'adresse électronique suivante :

<https://marchespublics596280.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=558103&orgAcronyme=c7c>

**Date d'envoi de l'avis de publication au BOAMP Référence n° 24-5517:**  
**17/01/2024**